

La notion de plaidoyer est de plus en plus utilisée en santé publique, car le plaidoyer est indispensable pour que des politiques publiques non sanitaires aient un effet positif sur la santé, qu'on arrive à convaincre chacun que toute intervention peut « produire de la santé », ou non...

Mais ce terme recouvre plusieurs pratiques. L'expérience de Sidaction ci-dessous est l'une de ces pratiques. Il y en a d'autres. L'essentiel est de garder quelques grands principes. Le plaidoyer, ce n'est pas du lobbying ou de la publicité. C'est la mise dans le débat public de données fondées sur des preuves, d'informations éclairantes mais documentées ; c'est l'aide à apporter pour que des acteurs non spécialistes puissent s'approprier ces données et ces informations, à l'aide notamment du contenu que produit Promotion santé Île-de-France.

Et c'est donc une contribution majeure à la réduction des inégalités de santé.

Luc Ginot

Directeur de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

● Le plaidoyer en santé, à quoi cela sert ? ●

► Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le mot plaidoyer signifie : « une combinaison d'actions individuelles et sociales visant à obtenir un engagement politique, l'acceptation sociale et le soutien des systèmes en faveur d'un objectif ou d'un programme de santé particulier. »

Ce terme, issu du milieu juridique, **n'est pas à confondre avec le lobbying** qui comprend le fait de défendre des intérêts privés ou encore le terme d'influence.

Le plaidoyer pour la santé est mobilisé pour agir en faveur de situations jugées défavorables à la santé et dans le but de les améliorer, on peut citer comme exemple la lutte contre les inégalités sociales de santé.



Introduit par la charte d'Ottawa, cruciale pour tout ce qui relève de la promotion de la santé, le plaidoyer y est décrit comme **une stratégie fondamentale dans ce domaine**.

Les métiers du plaidoyer émergent peu à peu en France et on peut maintenant les retrouver, au-delà du milieu de la santé, dans les milieux juridiques, associatifs, environnementaux, syndicaux et éducatifs.

La **notion de plaidoyer** s'étoffe avec les **enjeux de communication** et de **représentation**.

Sur la base de données probantes, il est important aujourd'hui de prendre la mesure de cette notion et de regarder de plus près d'où et comment la mettre en œuvre, que l'on soit des acteurs institutionnels, associatifs, ou encore citoyens militants. ■

Le saviez-vous ?

► La Direction de la santé publique réactualise son **guide de l'intervention à l'attention des promoteurs**.

Indicateurs, méthodes, exemples d'actions, principes et cadre d'intervention en prévention et promotion de la santé, etc...

Retrouvez tout ce contenu, ainsi que des fiches thématiques (*santé mentale, périnatalité, logement et santé, etc...*) sur le site internet de l'Agence : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/guide-d-intervention-en-prevention-et-promotion-de-la-sante-l-intention-des-partenaires-2024>

Les premiers éléments du guide sur le site seront complétés par les fiches thématiques restantes dans le courant du mois.

Nous invitons tous nos partenaires à s'appuyer et à **prendre connaissance du contenu des fiches thématiques et des recommandations** exprimées dans la nouvelle version du guide de l'intervention. ■

**L'intervention en
prévention et en
promotion de la santé
en Île-de-France
2023-2028**

GUIDE D'ORIENTATION À L'INTENTION DES PARTENAIRES

Le plaidoyer en santé : « Rendre un enjeu social visible pour qu'il rentre dans l'agenda politique »

Anaïs Saint-Gal, responsable plaidoyer à Sidaction

► Le plaidoyer, quels enjeux ?

« Présenté comme un moyen pour la société civile d'influencer les décisions et instances publiques, le plaidoyer est un ensemble d'actions visant à changer les lois, la politique ou les pratiques des institutions en vue d'une société plus juste.



A Sidaction, nous menons des activités de plaidoyer sur les enjeux de santé, de droits humains et de recherche qui touchent de près ou de loin l'épidémie du VIH/Sida. Cela en lien et en cohérence avec les programmes de recherche médicale et scientifique et les associations de prévention ou d'aide aux personnes vivant avec le VIH, en France et à l'international que nous finançons.

A titre d'exemple, Sidaction mène des plaidoyers sur :

- La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires afin de garantir l'accès des jeunes à des informations fiables sur le VIH et ses moyens de prévention
- La reconnaissance et sécurisation du métier de médiateur en santé afin de garantir aux personnes en situation de vulnérabilité, éloignées du système de santé et plus à risque d'être infecté par le VIH, l'accès aux soins.

L'intérêt premier est de s'assurer que les politiques prennent en compte l'intérêt des personnes et le respect des droits humains, que ce soit les conventions internationales ratifiées par la France mais aussi les engagements français au sein du bloc constitutionnel.

Le contexte politique est un paramètre important. Dans certains pays, défendre les droits des LGBTI+ va s'avérer compliqué et peut même mettre en danger les personnes qui font du plaidoyer à ce sujet.

En France, le VIH/Sida avait énormément marqué dans les années -90, il était donc plus facile de faire du plaidoyer sur ce sujet, il y a quelques années, que maintenant où l'épidémie est moins visible.

Le plaidoyer sert aussi à rendre un enjeu social visible ou en tout cas suffisamment visible pour qu'il rentre dans l'agenda politique.

En France, il y a un attachement de la population sur les questions de santé, mais au même titre que l'éducation et l'environnement, la santé publique est trop large pour être réfléchi en une seule fois, cela va s'incarner dans des sous-thématiques. »

► Un exemple de plaidoyer ?

« Sur la question du VIH pédiatrique – le fait de naître porteur du VIH. Nous sommes parvenus dans les pays occidentaux à mettre fin au VIH pédiatrique à l'aide de politiques publiques ambitieuses, à l'international, on n'y arrive pas.



Amanda Dushime intervenant avec Macron en septembre 2019 lors de la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Il y a encore des jeunes en Afrique de l'Ouest et du Centre qui vivent et grandissent avec le VIH.

Un travail de plaidoyer a été mené ces dernières années pour accélérer la lutte contre le VIH pédiatrique dans cette région mais tout n'est pas encore joué.

Un plaidoyer réussi s'envisage sur 10-15 ans.

Nous sommes tout de même parvenus à mettre autour de la table les gros bailleurs internationaux (*Onusida, OMS, Fonds mondial de lutte contre les 3 pandémies, Unicef, expertise France etc...*) pour qu'il y ait un travail commun avec les Etats et les associations déjà sur place.

Aujourd'hui cela représente quelque chose de visible avec des actions, ce qui donne un bon exemple de ce qui peut fonctionner. »

► Des débats complexes et de la résistance

« Le respect, la protection et mise en œuvre des droits humains, sont les choses les plus difficiles à obtenir.

Lorsqu'on parle de santé, tout le monde est d'accord. Quand on parle de l'accès à la santé des personnes les plus marginalisées, cela devient compliqué.

Par exemple, l'AME (*aide médicale d'Etat*), est régulièrement remise en cause : cette remise en cause s'appuie sur beaucoup de préjugés et de stéréotypes, que le plaidoyer doit combattre.

La question des droits humains (*des travailleuses du sexe, personnes réfugiées, détenus par exemple*) engage des enjeux de valeurs, de morale qui viennent dissocier la société et ne permettent pas l'éclosion de débats rationnels et factuels.

Il faut savoir également que plus le plaidoyer prend de l'ampleur, plus il crée des oppositions.

L'idée du plaidoyer étant d'opérer un changement de société, ceux qui bénéficient du système actuel, vont résister. C'est par ailleurs un indicateur d'un plaidoyer qui réussit. Au moment où l'on voit des oppositions advenir, c'est que l'on arrive à se faire entendre. »

► Une stratégie de ciblage ?

« Il faut comprendre que le plaidoyer grand public n'existe pas.

Pour être entendu et avoir un impact, le message de plaidoyer doit être ciblé et adapté à la personne à qui il est adressé. Les enjeux ne seront pas les mêmes si l'on parle au ministre de la Santé et au ministre du budget.

La question à se poser, c'est à qui veut-on faire passer le message, et pour quoi ? »

► S'appuyer sur les médias ?

« Les médias sont un outil important pour le plaidoyer. Il existe des médias plutôt alliés sur nos sujets de santé publique, et qui peuvent avoir de l'influence. Mais la reprise de nos sujets par les médias reste aléatoire.

Il faut chercher à les intéresser en raccrochant notamment nos sujets à l'actualité. Il est possible de le faire en mettant en place des actions spécifiques susceptibles d'intéresser des médias.

Par exemple, sur le VIH, il y a eu de nombreuses actions coup de poing pour visibiliser la cause, par exemple un préservatif sur le monument de la Concorde, ou un « Die-in » géant avec un nombre de personnes important venant bloquer les rues en s'allongeant.

Malheureusement, il faut prendre en compte ce côté « buzz » pour le faire. » ■



Retrouvez le guide de Sidaction sur le plaidoyer ici : https://www.sidaction.org/wp-content/uploads/2023/08/guide_plaidoyer.pdf

ZOOM SUR

En 2024 Promosanté Île-de-France devient Promotion Santé Île-de-France

► Nouveau nom, nouveau logo pour mettre en lumière la promotion de la santé, au cœur des missions de l'association et partager une identité commune au sein du 1er réseau national spécialisé, animé par la Fédération Promotion Santé (anciennement Fnes).



Et bientôt, un nouveau site Internet [<https://www.promosante-idf.fr/promosante-ile-de-france-devient-promotion-sante-ile-de-france>] : plus ergonomique, plus interactif. Vous y trouverez de nombreuses ressources (base de données documentaires, méthodes, appels à projets, outils d'animation, annuaire de formations, ...), nos productions (focus documentaires, dossiers, récits d'expérience...) et nos dispositifs (e-parcours, mission d'appui régionale aux référents franciliens...) pour faciliter votre montée en compétences sur la promotion de la santé et déployer les environnements capacitants.

Retrouvez également dans notre boîte à outils tous les sites ludiques qui diffusent les expériences, et les contenus pertinents en prévention et promotion de la santé. ■

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- Retrouvez [tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- Retrouvez [le site Je.tu.il...](#) qui conçoit des programmes de prévention et d'éducation à destination des jeunes et des professionnels !
- Ici [le site de Migration santé](#) qui propose de la promotion de la santé pour les personnes éloignées du système de santé !
- Ici [le site de Fédération Addictions](#), réseau d'addictologie en France !
- Ici [le site des semaines d'information sur la santé mentale \(SISM\) !](#)
- Ici [le site du Psycom pour toute information sur la santé mentale !](#)
- Ici [le site du CRIPS IDF sur la santé sexuelle !](#)

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)